

Comporte une table alphabétique en fin d'année



L'an  
1813

Fait Nous soussigné <sup>me juge suppléant</sup> résidant  
au Tribunal de Première Instance  
siégeant à Meaux Arrondissement de  
Meaux Département de Seine et  
Marne. Le Présent Registré et  
inséré les Déclarations de  
Naissances Mariages et Décès de  
la Commune de Trilbardou pendant  
l'année mil huit cent treize à la  
cote et paragrahe et contient dix  
huit feuillets

Fait double à Meaux le dix  
neuf décembre mil huit cent  
dix-huit  
par le soussigné M<sup>e</sup> le Président.  
Cotant, juge suppléant

Mairie de Trilbardou



L'an mil huit cent trente six le quatre  
Janvier Par devant Nous Nicolas Paul  
Adam Maire et officier de l'état civil de la  
Commune de trilbardou Arrondissement de  
Meaux Département de Seine et Marne, Sont  
Comparus Jean Claude Masier tailleur âgé  
de trente Neuf ans, Victor Girbon Cultivateur  
du Canal âgé de quarante six ans tous deux  
Domiciliés en cette Commune, Les quels Nous  
ont déclaré que L'un et l'autre Louis Joseph  
fils de Jeanne Josephine Anna âgé  
Blanchisseuse et de present demeurant dans une autre  
a Paris Rue de la Harpe de Medeville N° 21  
estoit decédé en la maison dudit Masier son  
pere domicilié hier a six heures du soir  
agé de trois Mois, les quels déclarans ont  
qu'il leur a été fait lecture du présent acte  
L'ont signé avec Nous  
Girbon. Mercier

L'an mil huit cent trente six le cinq Janvier  
Par devant Nous Nicolas Paul Adam Maire



et officiers de l'état civil de la Commune de  
trilbardou Arrondissement de Meaux Département  
de Seine et Marne Sont comparus Jean Denis  
Bodet Manutien âgé de vingt cinq ans, fils  
natif d'Amboise de Jean Joseph Bodet M<sup>re</sup> de la Commune  
depart des forêts de La Rochelle Arrondissement de St Nizier  
arrondissement de Neuf-  
château Département de Saône et Loire et de defunte

anne Marie François de femme des preset Mère d'une  
part. Et alexandre Emile plougé âgé de dix huit  
ans fils de defunt Etienne plougé Manutien

J. B  
a a p  
J. p C

J. D.  
et R. S.

et de Marie Marguerite Martin son épouse de  
cette Commune d'autre part. Les quels Nous ont  
Requis de procéder a la célébration du Mariage  
projeté entre eux et dont les publications ont  
été faites devant la principale porte de Notre  
Maison Commune les dimanches six décembre  
et treize de Meaux Mois sans qu'il se soit trouvé  
aucune opposition, faisant droit sur leur  
Requisition, après avoir donné lecture des dites  
publications et du chapitre six du Code civil  
Intitule du Mariage, avons demandé aux futurs  
Epoux et aux futurs Epouses s'ils veulent se  
prendre pour Mari et pour femme, chacun  
d'eux ayant répondu de parerment et affirmativement  
Nous déclarons au Nom de La loi que Jean Denis  
Bodet et alexandre Emile plougé sont Unis

J. B  
a a p  
J. p C  
J. D.  
et R. S.  
J. B  
a a p  
J. p C  
J. D.  
et R. S.



Par Le Mariage de quoi ayons dressé le  
En présence et du Consentement du pere de  
L'epouse de La Maise de L'epouse cy dessus  
denommés et de Jean Pierre Coustois  
Jardinier age de soixante quinze ans de Jean Dupre  
Serrurier age de cinquante cinq ans tous deux  
de cette Commune antoine danié s'isol listrand  
de la cure de Charentonay ouale de L'epouse  
Les quels après que leur acte fait publie du  
present acte l'ont signé avec nous Excepte le  
prede L'epouse qui a déclaré ne savoir signer  
et de Laurent notaire chapel protestant age  
de cinquante an

J. de Montenois boile

Alexandrine Adelle Polaque

Couloir Jean Dupre

Antoine René s'isol.

Chapelle

Danié

L'an mil huit cent treize le deux  
Janvier, par devant nous Nicolas Paul



3ème  
adame Maise et officier de L'état Civil de la  
Commune de Trilbardou arrondissement de Meaux  
Département de Seine et Marne sont comparus  
Jean Pierre Gaillit Serrurier age de cinquante  
cinq ans Etienne Philippe Leguier Maçon age de  
cinq de soixante deux ans tous deux domiciliés  
en cette Commune Les quels nous ont déclaré que  
hier a huit heures du soir auec Augustin Coustois  
fils de Joseph Salomon Coustois Employé et de  
Joseph Eleonore Boubat son Epouse domiciliés a Paris  
Rue de la Harpe No 24 est décédé en la maison  
de son pere Nouviciat en cette Commune age de trois  
mois Les quels déclarans après que leur acte fait  
lecture du present acte L'ont signé avec nous

Leguier  
Gaillit Danié

L'an mil huit cent treize le quatorze Janvier  
Par devant nous Nicolas Paul adame Maise et  
officier de L'état Civil de la Commune de  
Trilbardou arrondissement de Meaux Département  
de Seine et Marne Et comparus Pierre  
Michel Bouhomme Cellerier Domicilié en



Cette Communauté agit solidairement avec laquelle  
Nous a déclaré que ce jour d'aujourd'hui une femme de  
Martin est née un enfant du sexe féminin  
à la quelle il a donné le prénom d'Hyacinthe  
Constance Mère du légitime Mariage de pres-  
deux Joseph Bonhomme son frère abbé, aussi  
cultivateur et de Sabine Elisabeth Grand son  
épouse La dite déclaration faite en présence de  
Nicolas Michel Hautot âgé de quarante huit ans  
son beau-frère cultivateur et de Jean Baptiste  
Vermeille Maçon âgé de quarante trois ans tous deux  
de cette Communauté les quels après qu'il leur a été  
fait lecture du présent acte l'ont signé avec Nous  
+ ans

P. Michel Bonhomme  
N. M. Hautot J. B. Vermeille  
D. M. J.

Le six mil huit cent trente six le vingt et un  
Janvier par devant Nous Nicolas Paul Adam  
Maire et officier de l'état civil de la Communauté  
de Trilbardou arrondissement de Meaux départ-  
de Seine et Marne Sont comparus Jean Joseph  
Bodelot âgé de cinquante sept ans testateur  
natif d'Amberloup départ. des forêts arrondissement



De Messieurs domiciliés en cette Communauté  
et Messieurs de l'autre partie comme Maria Francois de  
femme d'une part et Messieurs Marguerite  
Maxim âgé de quarante huit ans femme de  
de l'autre partie comme ancien Muni-  
cipal de cette Communauté d'autre part. Les quels Nous ont  
Requis de procéder à la célébration de Mariage  
pursuivis entre eux et dont les publications ont  
été faites de tout la principale poste de Notre  
Mairie Communauté les deux autres Dix et dix  
sept du présent Mois de Janvier Messieurs de l'autre  
part sans qu'il se soit élevé aucune opposition  
faisant droit sur leur Requisition après avoir  
donné lecture des dites publications et du chapitre  
deux du Code Civil intitulé du mariage avons  
demandé au futur époux et à la future épouse  
s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme  
chacun deux ayant répondu séparément et  
affirmativement, Nous déclarons au Nom de la loi  
que Jean Joseph Bodelot et Maria Marguerite  
Maxim sont Unis par le mariage d'aujourd'hui  
d'après acte en présence de Jean Pierre Coustot  
Jardier âgé de soixante quinze ans de Jean  
Dupré Testateur âgé de cinquante cinq ans de  
presque Michel Bonhomme cultivateur âgé de trente  
huit ans, de Laurent Victor Chapelle âgé de cinquante  
ans testateur tous quatre domiciliés en cette



Comme on a des quels après qu'il leur a été fait  
lecture du présent acte L'ont signé avec nous +  
+ tous quatre au vu de L'écuyer et de L'écuyer  
+ al'exception de L'écuyer qui a déclaré en son  
signer

Marie Marguerite Marin

J. P. Courtois

Jean Dupré Chapelles

P. Michel Bonhomme

J. Charpentier

Jam J

L'an mil huit cent treize le vingt huit  
Janvier par devant nous Nicolas Paul Adam  
Maire et officier de l'état civil de la commune  
de Trilbardou arrondissement de Meaux  
Département de Seine et Marne Est comparu  
Pierre Nicolas Vermeille M<sup>or</sup> Domicilié en cette commune  
Lequel nous a déclaré que hier à neuf heures  
du soir Est né un enfant du sexe féminin  
auquel il a donné le prénom de Virginie



Carot  
n<sup>o</sup> 222

Né de lui et de Madame Virginie La femme  
En Legitime Mariage La dite déclaration faite  
En présence d'Antoine Louis Charles Dheur  
et de Jean Baptiste Victor Victor Garbat  
Le premier âgé de trente Neuf ans et le second  
agé de trente deux ans tous deux n<sup>os</sup> 23  
En cette commune Les quels après qu'il  
leur a été fait lecture du présent acte  
L'ont signé avec nous les quels après  
Exception de dit Garbat qui a déclaré ne savoir  
signer de L'écuyer <sup>approuvé par ses us et loix</sup>

J. N. L'écuyer

Jam J

L'an mil huit cent treize le cinq février  
par devant nous Nicolas Paul Adam Maire  
et officier de l'état civil de la commune  
de Trilbardou arrondissement de Meaux  
Département de Seine et Marne sont comparus  
Les M<sup>rs</sup> Jean Baptiste Bijot Cultivateur âgé  
de soixante quatre ans, Jean Pierre Gaillet  
agé de cinquante cinq ans Domiciliés tous  
deux Domiciliés en cette commune Les quels



Nous ont déclaré que le jour May a trois  
heures du Matin Marie Louise Boutron  
femme de défunt Antoine Bonhomme M<sup>r</sup>  
en cette commune Est décédée en sa maison  
cité de Soixante dix sept ans Les quels  
Déclarons après qu'il leur a été fait lecture  
du présent acte L'ont signé avec nous

*Ernest Gaillet* *Dani*

Le sixième huit cent treize le dix février  
Par devant nous Nicolas Paul Adam  
Maire et officier de l'état civil de la  
Commune de Trilbardou arrondissement de  
Meaux département de Seine et Marne Est  
Compara Jean Pierre Chardoin Jurdicier  
Domicilié en cette commune le quel nous  
a déclaré que hier à six heures du soir  
est né un enfant de sexe féminin au  
quel il a donné le prénom de Marie  
Eugenie Née de lui et de Marie  
Marguerite Renoux La femme en  
légitime mariage La dite déclaration



<sup>Comité</sup>  
faite en présence de François alexandre  
Benoit Gormont Boucher âgé de  
Cinquante six ans de Clément Gausset  
M<sup>r</sup> âgé de vingt et un ans tous deux de  
cette commune, les quels après qu'il leur  
a été fait lecture du présent acte l'ont signé  
avec nous excepté le dit Gormont qui a  
déclaté de s'abstenir de signer

*Clément* *Benoit*  
*Dani*

Le sixième huit cent treize le dix huit  
février par devant nous Nicolas Paul Adam  
Maire et officier public de l'état civil de la  
Commune de Trilbardou arrondissement de Meaux  
département de Seine et Marne Est Compara  
Simon Pierre Piquet Maréchal Domicilié en  
cette commune le quel nous a déclaré que hier  
huit heures du Matin Est né un enfant de sexe  
Masculin au quel il a donné le prénom de  
François Pierre Née de lui et de Victoire poly  
son épouse en légitime mariage La dite  
déclaration faite en présence de Jacques Philippe



Barbault agé de quarante huit ans  
cultivateur et de Jeanette Vermeille Maison  
agé de quarante trois ans tous deux de cette  
Commune Les quels après qu'il leur a été fait  
Lecture du présent acte L'ont signé avec nous

Barbault J. Pierre Piquet  
J. B. Vermeille  
Dan J

Leau nül huit cent trente Le quatre Mars par  
devant nous Nicolas parol adan Maire et officier de  
L'état Civil de la Commune de L'Arboué Arrondissement  
de Meaux depart de Seine et Marne sont comparus  
Auguste Ferdinand Vermeille Jourd'hui agé de vingt  
ans fils de Jean Nicolas Vermeille Vermeille domicilié  
en cette ville et de défunte Charlotte Elisabeth  
Digeard sa femme les preset M<sup>rs</sup> Jean Piquet et Louis  
Julie Fleuret agé de vingt et un ans fille de  
François Fleuret propriétaire en cette Commune  
et de Marguerite Elisabeth Céline Vermeille sa femme  
les preset M<sup>rs</sup> autre part, les quels nous ont  
Requis de procéder ala célébration du mariage  
projeté entre eux et dont les publications ont été  
faites devant la principale porte de Notre Maison  
Commune des dimanche Vingt et un et Vingt trois  
du Mois de Janvier dernier sans qu'il s'en soit trouvé  
aucune opposition, faisant droit sur leur requisiion



après avoir donné lecture des dites publications  
et de chapitre six de Code Civil intitulé du Mariage  
après demandé au futur Epoux et ala future Epouse  
S'ils veulent se prandre pour Mari et pour femme  
Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement  
nous de leur air au Nous de l'acte que Auguste Ferdinand  
Vermeille et Louis Julie Fleuret sont liés par le  
Mariage de qui nous avons dressé l'acte en présence de  
Consentement de parents de l'Epoux, des preset M<sup>rs</sup> de  
L'Epouse, et de Jacques Etienne Leguin agé de trente six  
ans tonnelier Colbende de l'Epouse, de Pierre Philippe  
Vermeille agé de Vingt neuf ans M<sup>rs</sup> Joseph de l'Epouse  
de Pierre Nicolas parant agé de cinquante six ans  
M<sup>rs</sup> Meau ou l'Epouse de Jean Louis Gou agé  
de sixante trois ans M<sup>rs</sup> Grand ou l'Epouse  
tous quatre teneurs domiciliés en cette Commune  
les quels après qu'il leur a été fait Lecture du présent  
acte L'ont signé avec nous

Auguste Ferdinand Vermeille  
Louise Julie Fleuret Vermeille  
Jacques Etienne Leguin  
Jean Sevargnon  
Pierre Philippe Vermeille  
François Fleuret  
Dan J



L'an mil huit cent treize le quatre Mars  
par devant Nous Nicolas paut adau Maire et  
officier de l'état civil de la Com- de trilbardou  
arrondissement de Macon département de Saône et Loire  
Est comparu Jean pierre Vermeille M<sup>r</sup> Douvillier  
En cette Commune le quel nous a déclaré que  
ce jour d'uy a cinq heures du matin est né un  
enfant de sexe féminin au quel il a donné  
Le prénom de Geneviève Augustine M<sup>lle</sup> de  
Luc et de mère Nicole Angélique Manbar  
La femme en Legitime Mariage, la dite  
déclaration faite en présence de Pierre Philippe  
Vermeille agi de vingt neuf ans de Auguste  
Ferdinand Vermeille agi de vingt et un an  
tous deux ouelles de l'enfant et Douvilliers de  
cette Commune les quels après qu'il leur a été  
fait lecture du présent acte ont signé avec nous

Jean pierre Vermeille  
Pierre Philippe Vermeille  
Auguste Ferdinand Vermeille

Dauvillier



<sup>gent</sup>  
L'an mil huit cent treize le quatre Mars par  
devant Nous Nicolas paut adau Maire et officier  
de l'état civil de la Commune de trilbardou  
arrondissement de Macon département de Saône et Loire  
Est comparus Pierre Rousseau charrier agi de  
Cinquante six ans, Jean pierre Baudouin Jardinier  
agi de vingt huit ans, le premier Epoux et de  
Louise Genevieve Marie Marguerite Nantier  
tous deux de cette Commune, les quels nous ont  
déclaré que ce jour d'uy a quatre heures du matin  
La dite Marie Marguerite Nantier est née en  
sa maison agi de cinquante sept ans les quels  
déclarans après qu'il leur a été fait lecture du  
présent acte l'ont signé excepté le dit Rousseau qui  
a déclaré Me devoir signer Baudouin

Dauvillier

L'an mil huit cent treize le dix sept Mars  
par devant Nous Nicolas paut adau Maire et  
officier de l'état civil de la Commune de trilbardou  
arrondissement de Macon département de Saône et Loire  
Est comparus Etienne Lepron charron agi de  
vingt trois ans serrurier fils majeur de Lyssieu  
Rousseau porquies et de Marie Françoise Liebert  
sa Epouse ses père et mère de la Commune de  
Coursay icy présents et consentans d'un part



Et Genevieve Emelie Gormou agee de dix  
Neuf ans, fille de Francois Alexandre Drouot  
Gormou Boucheur Douvillier de cette Commune  
et de Marie Marguerite Capri de femme des  
pres et Mars de cette Commune d'autre part  
des quels Nous ont acquis de pres et ala celebration  
du Mariage projete entre eux et dont les  
publications ont ete faites devant le principal  
poste de Notre Maison Commune les deuxiemes  
Sept Mars et quatorze du Meisme Mois d'ans  
quel se soit trouve aucune opposition, faisant  
droit sur leur Acquisition apres avoir donne  
lecture des dites publications, et du chapitre six  
du Code Civil Intitule du Mariage, Nous  
avons demande au futur Epoux et ala future  
Epouse s'ils veulent se prendre pour Mars  
et pour femmes, chacun d'eux ayant depose  
separement et afferme verbalement Nous delateurs  
au Nom de la loy que Meunier Esprit Drouot  
et Genevieve Emelie Gormou dont amis par le  
Mariage de que nous dressé acte au presence  
et du consentement des pres et Mars de L'epoux  
et de L'epouse, de Eleonore Joseph Huisse age  
de soixante huit ans Esquison, de pierre  
Simon Occident Esquison age de quarante ans  
Les deux de La Cte de Couppray amis de L'epoux

+ Et dans celle de Couppray les memes jours



De Eleonore Michel Corve age de cinquante ans Né  
a Couppray oue de L'epouse, de Augustin Bussiere  
age de cinquante Sept ans Né de cette Commune  
ami de L'epouse Les quels apres qu'il leur acte  
fait lecture du present acte l'ont signifié avec  
Nous exceptes Les pres de L'epoux que a l'olatre  
Ni d'avis signés

Et Rousseau Genevieve Emelie Gormou

Nouveau Huisse Occident  
O Carré Duriez

M J Liebert Mon carie  
Danez marianne grossier

Le six mil huit cent treize le dix Neuf  
Mars Par devant Nous Nicolas Paul Adam  
clair et officier de L'Etat Civil de La Commune  
de trilbardou appropris s'ement de Meunier depart  
de Seine et Marne Est Couppray antoine  
charpentier commis au Canal de L'oise  
Resident de cette Commune depuis cinq Mois Noté et  
Esquison departement de L'oise appropris s'ement de  
Julis Declare que hier dix huit de present Mois  
a dix heures de soir Est né un enfant de Sexe Masculin  
auquel il a donne le pronom de Charles antoine



M. de Lue et de Genevieve de Lue son épouse  
En legitime Mariage La dite declaration faite  
En presence des pères Nicolas parant Malou  
age de cinquante six ans Domicilié en cette  
Commune et Pierre Nicolas finot age de quarante  
Six ans Intermeneur du Canal de Nourag  
Domicilié a Paris che de la terrasse n° 81  
Les quels après qu'il leur a été fait lecture du  
present acte l'ont signé avec nous

A. Charpentier - Nicod

Parant Jamet

L'an mil huit cent trente et quatre Mars  
Par devant nous Nicolas parant adame Maire  
et officier de l'Etat Civil de la Commune  
de Trilbardou arrondissement de Meaux  
departement de Seine et Marne Sont comparez  
Jean Pierre Gaillot age de cinquante cinq ans  
Serrurier, Pierre Nicolas parant Malou age  
de cinquante six ans tous deux domiciliés en  
cette Commune le premier fils de Jean Pierre  
Gaillot et le second ami de dit Gaillot Les quels  
nous ont déclaré que Copier they a neuf  
heures du Matin de dit Jean Pierre Gaillot

ancien instituteur de la Commune de Trilbardou  
et épouse de Marie Francois Gossier. Et de de  
en cette Commune en la maison de son fils sus  
nommé age de quatre vingt ans Les quels  
declarons après qu'il leur a été fait lecture du  
present acte l'ont signé avec nous

Gaillot Parant  
Jamet

L'an mil huit cent trente et quatre Mars  
Par devant nous Nicolas parant adame Maire  
et officier de l'Etat Civil de la Commune de  
Trilbardou arrondissement de Meaux departement  
de Seine et Marne Est comparee Clement Genevieve  
Manouvrier Domicilié en cette Commune, declare  
que hier cinq du present Mois a sept heures  
du Soir Est né un enfant de sexe Masculin  
au quel il a donné le nom de Joseph Clement  
M. de Lue et de Marie Augustine Collet de  
famille En legitime Mariage La dite declaration  
faite en presence de Pierre Nicolas Versaille  
age de vingt et un an et de Jean Baptiste  
Victor Garuet age de trente et un an tous



Deux Majeuristes Dominicains en cette  
Commune. Les quels après qu'il leur a été  
fait lecture de présent acte s'ont signés avec  
Nous Exceptes de dit Garant qui a delaté  
N. Sarron Signés

Guiselec Voornelle  
L'An

L'An mil huit cent treize le vingt six  
Par devant Nous Nicolas Paul Adame Maire et  
officier de l'état civil de la Commune de  
Luit Bardou arrondissement de Meaux département  
de Seine et Marne sont comparus Virgile  
Etienne Carriat Bourgeois Natif de la Commune  
de procy, fils de défunt Nicolas Carriat Saquin  
et de défunte Marie Rodolphe Cholin sa femme  
ses père et mère tous deux décédés en la dite  
Commune de procy, demeurant à Luit Bardou depuis  
plusieurs années deux parts, et Marie Anne  
Emilie Desbryes âgée de vingt cinq ans, fille  
de père et mère de procy obzerges domiciliés en  
cette Commune, et de Marie Louise Labault sa  
femme. Ses père et mère d'autre part, Les quels  
Nous ont acquis de précédés ala célébration de  
Mariage par fait entre eux et dont les publications  
ont été faites devant la principale porte de Notre Messon  
+ âgés de vingt trois ans

110  
Commune. Les deux autres quatre six et onze de  
Même mois sans qu'il se soit touché aucune opposition  
faisant droit sur leur acquisition, après avoir donné  
lecture des dites publications et de chapitres six du Code  
Civil Intitulés de mariage, après demandé au futur  
époux et ala future épouse s'ils veulent se prendre  
pour Mari et pour femme, chacun d'eux ayant répondu  
Séparément et affirmativement Nous delatons au Nom  
de la loy que Virgile Etienne Carriat, et Marie  
Anne Emilie Desbryes sont unis par le mariage  
de quoy avons dressé acte en présence et du  
Consentement des père et mère de l'époux, et de  
Jean Pierre Marie Maurice Cult' âgé de quarante trois  
ans beaufrère de l'époux dont en cette Commune, de  
Louis Joseph Maurice Cult' âgé de trente et un en Cult'  
à procy aussi beaufrère de l'époux, de Nicolas Michel  
Journé tailleur âgé de trente deux ans beaufrère  
de l'époux, de Jeanette Labault âgé de quatre vingt  
cinq ans Marchand à Neufmontiers, Grand oncle de  
l'époux qui ont signé avec Nous Exceptes l'époux  
et le père de l'époux qui ont delaté N. Sarron Signés  
marianne Emilie Desbryes Paul Paul Maurice

L'An

N. Sarron Le Proc

Jean Pierre Holin L'An



L'an mil huit cent treize Le quatre May  
Par devant Nous Nicolas praul Adame Maire et  
et officier de l'Etat civil de la Commune de  
Trilbardou arrondissement de Meaux département  
de Seine et Marne Est Comparu Jean Bte  
Joseph Jaquinot M<sup>r</sup> Domicilié en cette  
Commune Le quel Nous a déclaré que ce  
jour d'hui deux heures du matin Est né un  
enfant du sexe masculin au quel il a donné  
le prénom de Jean Bte Auguste Né de lui  
et de Melanie Ambroisine parant sa femme  
en légitime mariage La dite déclaration faite  
en présence de Jean Scourgeon M<sup>r</sup> ag<sup>e</sup> de  
soixante quatre ans ay eul de son fait et  
de Joseph Scourgeon Aubergiste soixante et  
deux ans grand oncle de l'enfant Les quels  
après quel leur acte fait lecture du présent  
acte L'ont signé avec nous

Jean Scourgeon

Jh = Scourgeon

Et Joseph Jaquinot

<sup>12. 00</sup>  
L'an mil huit cent treize Le cinq Juin  
Par devant Nous Nicolas praul Adame Maire et  
officier de l'Etat civil de la Commune de  
Trilbardou arrondissement de Meaux département  
de Seine et Marne Est Comparu Jean Baptiste  
Marin Contonier au Canal de L'ouy Domicilié  
en cette Commune Le quel Nous a déclaré que  
hier quatre de ce mois à neuf heures du matin  
Est né un enfant du sexe féminin au quel  
il a donné le prénom de Aubergiste is Marie  
Née de lui et et de Marie Nicolois sa femme  
sa femme en légitime mariage La dite  
déclaration faite en présence de Jean Baptiste  
Vermeille ag<sup>e</sup> de quarante quatre ans Beaufrere  
de déclarant Et Laurent Victor Chapelle  
Justicier ag<sup>e</sup> de cinquante ans Les quels après  
quel leur acte fait lecture du présent acte L'ont  
signé avec nous et tous deux de cette Commune

J B Vermeille Chapelle

J. B. marin



Lan mil huit cent treize le cinq Juin  
 Par Devant Nous Nicolas paul adame Maire  
 et officier de l'Etat civil de la commune de  
 trilbardou arrondissement de Meaux département  
 de Seine et Marne Est Composé, Jean prieur  
 Herminie Manoussier Domicilié en cette Commune  
 Le quel nous a delors que la jourd'hui dix  
 heures du matin Est né un enfant du sexe  
 féminin au quel il a donné le prénom de  
 Marie Genevieve Ne de lui et de Marie  
 Genevieve chauffourier Sa femme en legiti-  
 me mariage La dite declaration faite en présence  
 de Pierre Denis farou Bonhomme cultivateur  
 âgé de trente sept ans et de Jean prieur Herminie  
 cultivateur âgé de l'enfant âgé de cinquante  
 cinq ans tous deux de cette Commune des quels  
 après qu'il leur a été fait lecture du présent acte  
 l'ont signé avec nous

J. P. L. M. L. L. L.  
 P. D. N. e Bonhomme

Lan mil huit cent treize le quinze  
 Juin Par Devant Nous Nicolas paul adame

Maire et officier de l'Etat civil de la <sup>13. page</sup>  
 Commune de trilbardou arrondissement de Meaux  
 département de Seine et Marne Sont Composé  
 Le Sieur Nicolas althausse Jeaugron. âgé de  
 trente et un an fils de Joseph Jeaugron  
 au loggiste et cultivateur Domicilié en cette  
 Commune et de angelique claire son épouse  
 Les pres et Marie Anne ont. et Demoiselle  
 Pauline chesme Degland âgé de vingt deux ans  
 fille de defunt henry Degland cultivateur  
 Decédé a chassy Commune de La feste milon  
 département de l'Aisne et de Marie urbale  
 adame son épouse Decédé a Hardies Lez  
 frimaires Lan troisieme de la Republique  
 La dite future épouse demeurante en cette  
 Commune de trilbardou chez M. adame son  
 tuteur Maire et fermier au dit lieu d'autre  
 part. Les quels nous ont Requis de proceder  
 a la celebration du mariage propre entre eux  
 Et ont les publications ont été faites devant la  
 principale porte de Notre Mairie commune Les  
 dimanches Trente May dernier et Six Juin  
 present mois sans qu'il soit survenu aucune  
 opposition Lesdites faite du Chapitre six de  
 l'ordonnance du Code civil futelle du mariage et nous  
 demandé au futur Epouse et a la future Epouse



Ils veulent se prendre pour Mari et pour  
femme Chacun d'eux ayant répondu séparément  
et affirmativement, De la voir au Nouv. de la loy  
que le Sieur Nicolas athonas Bourgeois et  
Jauoelle pauline Rosine Inglead sont liés  
par le Mariage de qui avons dressé acte  
en présence de Marie ange Jean Baptiste pasthor  
agé de cinquante ans Marchand Mercier  
domicilié en cette Communauté de  
Lepoux. De Jean Baptiste Vermeil age de  
quarante neuf ans Cultivateur à Ville paradis  
et de Jean Adam agé de cinquante six ans  
Cultivateur en la Communauté de Chassigny assésimé  
de Meaux. De téte André Adam Courtier de  
Commerce a Paris Rue Mazarin N° 12 tous deux  
oncles de l'epouse. Les quels après qu'il leur  
est fait lecture du présent acte ont été obligés  
à se Nous

Nicolas athonas Bourgeois  
parcheur  
Jean Pierre Doyan  
Deux Jours Adam Machet  
Dams  
M. Vermeil  
ange lique ulain  
Dams

16. 2  
L'an mil huit cent treises Le trente juin  
Par Devant Nous Nicolas Paul Adam Maire et  
officiers de l'état civil de la Communauté de  
Lepoux, arrondissement de Meaux département  
de Seine et Marne sont comparus piores  
Joseph Lachiche agé de Vingt Neuf ans proposition  
de Battant Domicilié à Charmentray, fils de  
Jean Pierre Lachiche Mousuier en la dite Com  
et de Marie Antoinette Legendre la femme de prop  
et Marie Dieu part. et avec Joseph Bodellet agé  
de Vingt deux ans Né à Ambloy arrondissement  
de Neufchâteau département des Vosges, fille de  
Jean Joseph Bodellet tisserand Domicilié en cette  
Communauté et de Françoise Marie Francois la  
femme de son père et Marie d'autre part. Les quels  
Nous ont requis de procéder à la célébration du  
Mariage projeté entre eux et dont les publications  
ont été faites devant la principale porte de Notre  
Maison le dimanche Vingt Juin et Vingt sept  
du même Mois tant à Lepoux qu'à Charmentray  
suivant le Certificat de Mr. l'Intendant Maire de ladite  
Communauté sans qu'il se soit trouvé aucune opposition  
lecture faite du chapitre six du titre de code civil  
intitulé du Mariage assés de nouveau ou futur Epouse  
et de la future Epouse, Ils veulent se prendre pour  
Mari et pour femme Chacun d'eux ayant répondu  
separément et affirmativement De la voir au Nouv. de  
la loy qui piores Joseph Lachiche et avec Joseph B.



Bachelier Louis Vais par le Mariage de quasi arsous  
Dressé acte en présence et du contribution des  
pères Mère de Lépouse du père de Lépouse et de  
Jsidore fleurot Jardinier agé de quarante Neuf ans  
Cousin germain de Lépouse Domicilié à trébardou  
de françois Augustin Boissy agé de quarante ans  
Garde Champêtre de Charantroy curé de Lépouse  
de Jean Seury geon agé de dix huit quatre ans  
de Jean Baptiste Joseph Jaquand âgé de vingt deux  
ans tous deux M<sup>rs</sup> Domiciliés en cette Communie  
amis de Lépouse qui ont tous signé exceptes  
Lépouse, Lépouse La Mère de Lépouse et le père de  
Lépouse qui ont déclaré M<sup>rs</sup> Domiciliés  
Jean Seury geon

Jean prestre le vicé

Jsidore fleurot

Joseph Jaquand

Boissy

Dam  
un

Le six huit cent treize le quinze juillet  
Par devant nous Nicolas Paul Adam Maire et  
officier de l'état civil de la Communie de trébardou  
arrondissement de Meaux département de Seine et  
Marne est comparu Denis Antoine Laperrière Maire de

Domicilié en cette Communie. Le quel nous <sup>par</sup>  
a déclaré que hier quatorze de ce mois a été  
néus de Sois Est né un enfant de sexe  
Masculin auquel il a donné le pronom Denis  
M<sup>rs</sup> de Luc et de Victorine Victoire LaMaire  
La femme en légitime Mariage La dite déclaration  
faite en présence de françois Nois agé de quarant  
et un an tailleur et de Julien Joseph Jaquand  
terrasnier agé de trente sept ans tous deux Domiciliés  
en cette Communie. Les quels après qu'il leur a été  
fait lecture du présent acte l'ont signé avec  
nous exceptes le père qui a déclaré M<sup>rs</sup> Domiciliés  
signés J. Cochet

D. Jaquand

Dam  
un

Le six huit cent treize le quinze juillet  
Par devant nous Nicolas Paul Adam Maire et  
officier de l'état civil de la Communie de trébardou  
arrondissement de Meaux département de Seine et  
Marne est comparu Alexis Robert Boulenger  
cultivateur et Marceau Domicilié en cette Communie  
le quel nous a déclaré que hier quatorze de ce mois  
a été néus de Sois Est né un enfant de



Les Messieurs au quel il a donné la promesse  
Nathanaël Me de Luit et de Josephine  
Bertrand son épouse en legitime mariage la  
dite déclaration faite en présence de François  
Germain Leguin Co-procurier agé de quatre-vingt  
ans de François Louis Massoulié agé de  
Cinquante-sept ans tous deux domiciliés en cette  
Commune les quels après qu'il leur a été fait  
lecture du présent acte l'ont signé avec nous

*N. B. Massoulié* J. G. Leguin  
f. Cleaux *Dam*

L'an mil huit cent treize le dix-sept  
juillet Par devant nous Nicolas Paul Adam  
Maire et officier de l'état civil de la commune  
de Trilbardou arrondissement de Mayenne  
Département de Seine et Mayenne Est comparu  
Jean Baptiste Marinelle Mécou domicilié en  
en cette commune le quel nous a déclaré  
que hier Luit de présent Meier Est veuve  
enfant de son feu Meier au quel il a  
donné la promesse de Victorine Luit Me de  
Luit et de Genesive Augustina Leguin sa  
femme en legitime mariage la dite déclaration

faite en présence de Jean Baptiste Marinelle  
tortassier agé de quarante ans de Laurent Victor  
Chapelle journaliste agé de cinquante ans tous  
deux domiciliés en cette commune les quels  
après qu'il leur a été fait lecture du présent  
acte l'ont signé avec nous

*J. B. Marinelle* *Marin*  
*Chapelle*  
*Dam*

L'an mil huit cent treize le deux août par devant  
nous Nicolas Paul Adam Maire et officier de l'état civil  
de la commune de Trilbardou arrondissement de Mayenne  
Département de Seine et Mayenne Est comparu  
Ombine Sicore Gade Moulie domicilié en cette  
Commune lequel nous a déclaré que hier promise de ce  
Meier a cinq heures du soir Est Meier enfant de son  
femme au quel il a donné la promesse de Caroline Me  
de Luit et de Marie Genevieve Charles sa femme en  
legitime mariage la dite déclaration faite en présence  
de Antoine Nicolas Luit de présent agé de cinquante  
deux ans Coube de Luitant, de Nicolas Michel Marrier  
Catholique tous deux domiciliés en cette commune  
les quels après qu'il leur a été fait lecture du  
présent acte l'ont signé avec nous agé de quarante huit ans

*Digard* *Diorny* *Moulie*  
*Dam*



L'an mil huit cent treize le trois Aout  
Par devant Nous Nicolas Paul Adam Maire et  
officier de l'état civil de la Commune de Trilbardou  
arrondissement de Meaux département de Seine et Marne  
Sont comparus Cyr Dominique playette M<sup>e</sup>  
agé de vingt cinq ans François Noël tailleur agé  
de quarante et un an tous deux domiciliés en cette  
Commune les quels Nous ont déclaré que Louis  
Charles Doriot fils de père d'orige sous propolant  
avec Resus de la loi Dissimulé de grande exime  
et de Marie Thérèse Duret son épouse demourant  
à Rue des Digues N<sup>o</sup> 8. a paré et deinde en cette  
Commune dans la maison du dit playette sou-  
signé Nousicier le treize de Mois de juillet dernier  
à huit heures du soir agé de sept Mois. les quels  
Déclarans après qu'il leur a été fait lecture de  
présent acte l'ont signé avec Nous. le dit playette  
a déclaré Me Doriot signés.

Doriot  
Maire

L'an mil huit cent treize le deux Aout  
Par devant Nous Nicolas Paul Adam Maire et  
officier de l'état civil de la Commune de Trilbardou  
arrondissement de Meaux département de Seine et  
Marne Est comparu Jean Joseph Signés Substit  
domicilié en cette Commune le quel Nous a déclaré  
que Nicolas ovide du présent Mois a sept heures du

soir Est né un enfant du Sexe <sup>17 ans</sup>  
féminin au quel il a donné le prouvé de  
Eloise Melonies né de lui et de Marie Louise  
Jehi Signés la femme en legitime mariage. La  
dite Déclaration faite en présence de Messieurs  
philippe Signés ayant de l'enfant agé de sixante  
quatre ans, de François Signés Signés Condouin  
quel de l'enfant agé de trente cinq ans, tous deux  
de cette Commune, les quels après qu'il leur a été  
fait lecture de présent acte l'ont signé avec Nous  
E. W. Signés J. J. Signés J. J. Signés

Doriot  
Maire

Extrait du Registre Mortuaire de l'Hospice civil  
de La Ville de Meaux

Le Nomme Joseph Ferdinand Charpentier agé de treize huit ans  
Natif de la Commune de Trilbardou Canton de Ailly Depart de Seine et Marne  
Espace de Meaux Catholique Nulien ouvrier du Canal de St Denis, Entot  
à l'Hospice le vingt neuf Novembre de l'an mil huit cent douze, est  
deinde le vingt et un Décembre suivant à l'heure de midi Signés Goussier  
Registrierille fardas d'arrondissement

Doriot  
Maire

L'an mil huit cent treize le quatre octobre  
Par devant Nous Nicolas Paul Adam Maire et  
officier de l'état civil de la Commune  
de Trilbardou arrondissement de Meaux



Departement de Seine et Marne - Est Compose  
Leonard Nicolas Caron - Gascon Bourgeois  
Domicilie en cette Commune - Lequel nous a  
declare que ce jour d'aujourd'hui trois heures de  
Matin est né un enfant de Sexe  
Masculin au quel il a donne le prénom de  
Nicolas fils de lui et de Marie Antoinette  
Boye sa femme en legitime mariage  
La dite declaration faite en presence de  
Francis Fleuret age de cinquante deux ans  
Cultivateur Domicilie en cette Commune  
Et de Pierre Martin Heneant age de cinquante  
quatre ans Cordonnier a Meaux Les quels  
après qu'il leur a été fait lecture du present  
acte l'ont signé avec nous  
Fleuret Heneant Caron  
et nous

L'an mil huit cent treize le cinq octobre  
Par devant nous Nicolas Paul Adam Maire et  
officier de l'Etat civil de la Commune de Trilbardou  
etondissement de Meaux - Departement de Seine et  
Marne Est Compose Francis Nicolas Caron  
Cordonnier Domicilie en cette Commune - Lequel  
nous a declare que ce jour d'aujourd'hui trois heures de

18. 200. Domicilie  
Matin Est né un enfant de Sexe femelle  
au quel il a donne le prénom de Catherine Victoria  
Me de lui et de Marie Catharina Bourgeois  
La femme en legitime mariage - La dite  
declaration faite en presence de Jacques Baptiste  
Vivierille age de quarante cinq ans Macou et de  
Pierre Denis Jason Bonhomme Cultivateur age  
de trente sept ans tous deux Domicilies en cette  
Commune Les quels après qu'il leur a été fait  
lecture du present acte l'ont signé avec nous  
et nous a declare Me Denis Signe  
J B Vivierille p. Denis Bonhomme  
Denis

L'an mil huit cent treize le six octobre  
par devant nous Nicolas Paul Adam Maire  
et officier de l'Etat civil de la Commune de  
Trilbardou etondissement de Meaux - Departement  
de Seine et Marne Est Compose Jacques Francis  
Bierme Manouvrier Domicilie en cette Commune  
Le quel nous a declare que ce jour d'aujourd'hui cinq  
heures de Soir Est né un enfant de Sexe masculin  
au quel il a donne le prénom de Julien fils de lui  
et de Angélique Madeline Julienne - Matignon  
La femme en legitime mariage - La dite declaration  
faite en presence de Pierre Louis Desobry age de  
trente huit ans Proprietaire et de Jacques Etienne Leguin



agé de trente huit ans tous deux domiciliés en  
cette Commune des quels après qu'il aura été  
fait lecture du présent acte l'ont signé avec  
Nous, le procureur de la Mairie Signés

Pierre Louis Deboeuf

J. E. Seguin

Dumoulin



115 feuille  
Supplément au Registre de la  
présente année 1813 Contenant  
deux feuillets approuvés par Nous  
Président du Tribunal de première  
Instance de la Meaux départe-  
ment de Seine et Marne  
Lequel est destiné à recevoir les  
déclarations de Naissances Mariages  
et décès de la Commune de  
Trilbardou coté et paraphé

Fait double à Meaux le Six  
octobre de l'an mil huit cent  
treize  
Motte



L'an mil huit cent trente de Douze Octobre  
 Pas devant Nous Nicolas pour ad au Maire  
 et officier de l'état civil de la commune de  
 Trébardou correspondant de Meaux département  
 de Seine et Marne Sont comparus Victor Noël  
 Guillaume Charpouin agé de trente et un an Mousseur  
 Douviller En la commune de St. le Hillaroy, fils de  
 Joseph Jacob Baptiste d'anc Charpouin de la  
 dite commune de la première femme au de  
 la République et de Marie Genevieve Madard sa femme  
 des père et mère d'une part, Et Marie Céline Vasse  
 agée de vingt et un an fille de Joseph à Breuille  
 Vasse & Maron et de Marie Genevieve Céline Courtot  
 sa femme des père et mère de cette commune D'autre  
 part, les quels nous ont requis de procéder à la célébration  
 de mariage projeté entre eux et dont les publications  
 ont été faites de vant la principale porte de Notre  
 Mairie conformément aux décrets des vingt et six septembre  
 et trois octobre précédents sous le sceau de la dite  
 commune opposés à l'acte de mariage fait de chapitre de  
 de l'Etat civil de l'acte de mariage est au  
 demandeur au futur époux et à la future épouse  
 Nils voulant se présenter puis Mari et pour femme  
 chacun d'eux ayant répondu séparément d'affirmation  
 de l'absence au lieu de la loi que Noël Victor Guillaume  
 et dans la commune de St. le Hillaroy



TriLibrairie

Charpouin, et Marie Céline Vasse Sont fait  
 par le Maire de qui avons dressé cet acte en présence  
 et du sous-maire, de la Mère de Lepoux, du père  
 et de la mère de Lepoux et de Joseph Courtot  
 Juges agé de soixante quatre ans agé de Lepoux  
 de Antoine Nicolas Digeard sous-maire agé de cinquante  
 sept ans oulé de Lepoux tous deux de cette commune  
 de Jacob Baptiste Madard Madard Charou agé de quarante  
 huit ans oulé Madard de Lepoux de Jean Pierre  
 d'anc Charpouin sous-maire agé de trente six ans  
 frère de Lepoux tous deux de la commune de St.  
 les quels après que l'acte a été fait lecture du présent  
 acte l'ont tous signé avec nous

Noël Victor Guillaume Noël Charpouin  
 Marie Céline Vasse Courtot  
 Digeard J. Madard  
 Charpouin Joseph d'anc  
 Jean Baptiste Boyer  
 Céline Courtot  
 Madard J. Fleury  
 J. Fleury



L'an mil huit cent treize le dix Sept octobre  
Pas devant Nous Nicolas Paul adame Maire et  
officier de l'état civil de la Commune de Trilbardou  
arrondissement de Meaux Département de Seine et  
Marne Est Comparsu Jean Pierre Marie Maurice  
Cottelotier Domicilié en cette Commune lequel Nous a  
déclaré que ce jour huit heures du Matin est né  
un enfant de sexe féminin au quel il a donné le  
nom de Marie Genevieve Ne de lui et de Marie  
Louise Camiant Son épouse la légitime Mariage  
la dite déclaration faite en présence de l'aveugle Victor  
Chapelle Instuteur âgé de cinquante ans de  
Jean Thomas Versaille Maroussier âgé de cinquante  
neuf ans tous deux de cette Commune des quels après  
qu'il leur a été fait lecture du présent acte l'ont  
signé avec Nous  
Maurice Chapelle  
VERMELLE

L'an mil huit cent treize le vingt huit  
octobre Pas devant Nous Nicolas Paul adame  
Maire et officier de l'état civil de la Commune  
de Trilbardou arrondissement de Meaux Département  
de Seine et Marne Est Comparsu Jean Baptiste  
Boulinguer Cotevateur Domicilié en cette Commune  
le quel Nous a déclaré que hier six heures du soir



Trilbardou

38  
vingt sept du présent Mois Est né un enfant de  
Sexe Masculin au quel il a donné le prénom de  
Auguste Prosper Ne de lui et de Marie Elie Robert  
Clandin Son épouse la légitime Mariage la dite  
déclaration faite en présence de Joseph Germain  
Seguin Cordonnier âgé de trente quatre ans  
de Robert Boulinguer âgé de quatre trois ans  
Cotevateur et Marchand tous deux Cotevateurs de l'enfant  
et de cette Commune des quels après qu'il leur a été fait  
lecture du présent acte l'ont signé avec Nous  
M. Boulinguer  
J. Germain  
Amé

L'an mil huit cent treize le Douze Mars ou le  
Pas devant Nous Nicolas Paul adame Maire et  
officier de l'état civil de la Commune de  
Trilbardou arrondissement de Meaux Département  
de Seine et Marne Est Comparsu Jean Baptiste  
Jouquinot Mauvoisier Domicilié en cette Commune  
le quel Nous a déclaré que hier onze du présent Mois  
à neuf heures du soir est né un enfant de Sexe  
Masculin au quel il a donné le prénom de Joseph Julien  
Ne de lui et de Marie Françoise Angélique Heuissier  
Bouvier la femme en légitime Mariage la dite  
déclaration faite en présence de Pierre Antoine Bonenfant  
âgé de cinquante huit ans ouvrier de l'enfant, de Jean Baptiste  
Versaille Maroussier âgé de quarante cinq ans, tous deux



Domiciles en cette Communauté les quels après quel  
leur a été fait lecture du present acte Lout signez avec nous  
le pres a delors M<sup>rs</sup> Lascors Clergues

Domiciles J<sup>r</sup> D<sup>r</sup> Vermeil & Jamy

L'an mil huit cent treize le vingt deux  
Novembre par devant nous Nicolas Paul Adam  
Maire et officier de l'Etat civil de la Communauté  
de Trilbardou arrondissement de Marais Departement de  
Seine et Marne Est Comparsu Pierre André p<sup>r</sup>sent  
J<sup>r</sup> Ferdinand Domiciles en cette Communauté le quel nous  
a declaré que ce J<sup>r</sup> Ferdinand a deux heures de soir  
Est né un enfant de sexe féminin au quel il a donné  
le nom de alexandrine Marie Valie et de Marie française  
Geant la femme en legitime mariage la dite  
Declaration faite en présence de alexis Ferdinand p<sup>r</sup>sent  
agé de vingt huit ans oncle de l'enfant et de Jean Baptiste  
Joseph Jaquinot Comparsu agé de vingt deux ans  
tous deux de cette Communauté les quels après quel leur  
a été fait lecture du present acte Lout signez avec nous  
pierre André p<sup>r</sup>sent J<sup>r</sup> Joseph Jaquinot

a J<sup>r</sup> Dinet

Jamy

L'an mil huit cent treize le dix huit decembre 48  
Par devant nous Nicolas Paul Adam Maire et officier de l'Etat civil  
de la Communauté de Trilbardou arrondissement de Marais Departement  
de Seine et Marne Est Comparsu Jean Baptiste Desmarchis  
Maurice Domiciles en cette Communauté agé de quatre  
deux ans Jean Baptiste Vermeil Maire agé de quarante  
Cinq ans Domiciles a Trilbardou les quels nous ont déclaré  
que hier dix sept du present mois a sept heures de soir  
Marie Constante Lebotreau Desmarchis fille du dit Desmarchis  
et de Marie Magdeleine ad elain Marin la femme Est  
née en cette Communauté le soir du dit son pres agé  
de deux en cette Communauté le soir du dit son pres agé  
de quatre ans et demi les quels déclarans après quel leur  
a été fait lecture du present acte Lout signez avec nous

Domiciles Vermeil  
Jamy

L'an mil huit cent treize le vingt quatre decembre  
Par devant nous Nicolas Paul Adam Maire et officier  
de l'Etat civil de la Communauté de Trilbardou arrondissement  
de Marais Departement de Seine et Marne Est Comparsu Jean  
Baptiste Desmarchis Domiciles en cette Communauté le  
quel nous a déclaré que hier a six heures de soir Est né  
un enfant de sexe féminin au quel il a donné le  
nom de alexandrine Elouise Marie de luit et de  
alexandrine Lucie plouge la femme en legitime mariage  
la dite Declaration faite en présence de Jean Baptiste Desmarchis  
agé de cinquante six ans et de Jean Baptiste Joseph Jaquinot  
agé de vingt deux ans tous deux de cette Communauté les quels  
après quel leur a été fait lecture du present acte Lout signez  
avec nous J<sup>r</sup> Dupré Joseph Jaquinot

Barroillet

Jamy

Clot et Carotte Jar



Nous Maire Foussignie Le treute iun Decembre  
Mil huit cent trois

Fam

Table alphabétique

Naissances

- 6 Janvier -- Baudouin Eugénie  
14 Janvier -- Bonhomme Hyacinthe Constante  
15 Juillet -- Boulingre alphonse  
28 octobre -- Boulingre auguste prosper  
2 aout -- Bismar Caroline  
8 octobre -- Bismar Julien  
23 Decembre -- Bismar Therese  
4 octobre -- Caron Melchor  
19 mars -- Charpentier Charles Antoine  
3 octobre -- Caron Catherine Victoire  
6 aout -- Gausalet Jean clément  
4 may -- Gaignes Jean Bte auguste  
12 novembre -- Jaquinet Pierre Julien  
7 octobre -- Maurice Theres Fousignie  
5 Juin -- Maier Auberge isabelle  
22 novembre -- Piquet Albertine  
18 Janvier -- Piquet Francois Pierre  
15 Juillet -- Tassinier Denis Julien  
28 Janvier -- Vermelle Virginia  
24 mars -- Vermelle Genevieve Augustine  
5 Juin -- Vermelle Marie Genevieve  
17 Juillet -- Vermelle Victoire Zol  
12 aout -- Vermelle Helaine Elise  
12 aout -- Vergnes Elodie Melanie



Décès

- 5 janvier - - - Boutrou Marie Louise
- 12 janvier - - - Coussolle Amélie Augustine
- 14 décembre - - - Desmoulins Marie-Alexandre Célestine
- 12 août - - - Doriot Louis Charles
- 30 mars - - - Gaillet Jean Pierre
- 4 janvier - - - Loyé Laurent Marie Louis
- 13 mars - - - Mantier Marie Marguerite
- 17 juillet - - - Joseph Ferdinand Charpentier

Mariages

- Le 5 janvier - - - Bodelet Jean Denis  
et  
Alexandrine Emile Pléque
- Le 21 janvier - - - Bodelet Jean Joseph  
et  
Marie Marguerite Marin
- Le 20 avril - - - Caucut Virgile Etienne  
et  
Marie Anne Marie Desbois
- Le 22 octobre - - - Chaufourier Victor Noël Guillaume  
et  
Marie Céline Vasse
- Le 12 juin - - - Leclercq Jbidore Pierre  
et  
Anne Joséphine Bodelet

- Le 17 mars - - - Roussau Etienne Cyrille  
et  
Geneviève Emile Formon
- Le 15 juin - - - Rougrou Nicolas Athanas  
et  
Pauline Adèle Degland
- Le 4 mars - - - Vermeille Auguste Ferdinand  
et  
Louis Jules Fleuret

Page 5

Mairie de Trilbardou